



Refaire ma vie officiellement

Par **sandrine79100**, le **02/01/2014** à **13:21**

bonjour, je suis séparée et vis avec mes enfants depuis deux ans et en instance de divorce depuis deux ans aussi nous sommes déjà passés en conciliation et dans l'attente de conclure le divorce. à ce jour j'ai rencontré un homme nous ne vivons pas ensemble chacun chez soi il vient me voir dans la semaine et le week end mes enfants le connaissent et tout se passe très bien mais à chaque conflit avec ma fille elle me menace de tout dire à son père elle me fait du chantage. je voudrais savoir si mon futur ex mari peut me faire des soucis avec cette ma nouvelle relation dans notre divorce???? merci pour vos réponses

Par **aguesseau**, le **02/01/2014** à **14:19**

bonjour, vous ne risquez rien même si en étant toujours marié le devoir de fidélité demeure mais cela reste symbolique. en imaginant que le divorce soit prononcé à vos torts (divorce pour faute) cela n'interdit pas à l'époux fautif de demander et d'obtenir une prestation compensatoire.

Par **sandrine79100**, le **02/01/2014** à **14:50**

mais à la base ce n'est pas moi qui ai demandé le divorce mais mon futur ex mari moi j'ai subi sauf que j'ai rencontré cette personne qui m'a fait revivre mais aux yeux de la loi je ne veux pas être fautive mais malheureusement ma fille continue son chantage si je dis pas oui à tous ses caprices elle balance tout à son père je suis perdue et effrayée

Par **aguesseau**, le **02/01/2014** à **15:03**

laissez votre fille raconter ce qu'elle veut c'est le juge qui décide des conditions du divorce. rnvous devez en parler à votre avocat.

Par **sandrine79100**, le **02/01/2014** à **15:22**

merci aguesseau pour vos reponses .rncordialement